

blir un tableau de la Garde d'Honneur du Sacré Cœur dans notre église des Saints Stigmates, et d'y inscrire chaque tertiaire pour une heure de garde.

Malheureusement, cette louable dévotion était tombée en désuétude. Il s'agit maintenant de la rétablir. Donc bientôt le tableau de la Garde d'Honneur reparaitra dans l'église portant les noms de chaque tertiaire placé à une heure quelconque. Que chacun fasse bien attention à l'heure qui lui sera assignée.

Voici maintenant l'obligation à remplir :

Au commencement de cette heure de garde, sans rien changer à leurs occupations ordinaires, ils se rendent en esprit auprès du tabernacle ; là, en union avec le saint patron qui leur aura été donné, ils s'offrent tout entiers à Jésus pour le consoler et réparer les péchés des hommes.

OFFRANDE DE L'HEURE DE GARDE

Divin Jésus, mon très doux Sauveur, je vous offre cette heure de Garde, pendant laquelle, en union avec (*on nomme les saints Protecteurs de l'heure*) je désire tout particulièrement vous *aimer*, vous *glorifier*, et surtout *consoler votre adorable Cœur* par mon amour

Acceptez à cette intention mes *pensées*, mes *paroles*, mes *actions*, mes *peines* ; recevez surtout mon *cœur*, que je vous donne sans réserve, vous *suppliant* de le *consommer* du feu de votre pur amour. Ainsi soit-il.

NÉCROLOGIE

Est décédé le 9 septembre 1887, Louis Leclair, à l'âge de 72 ans, après six ans de profession dans la fraternité du Tiers-Ordre de Montréal.

Le 21 septembre 1887, est décédé Joseph Louis Chapleau, en religion frère Benoit Joseph Labre, à l'âge de 61 ans, après deux ans de profession dans la fraternité du Tiers-Ordre de Montréal. Il a été l'imprimeur de *Notre Petite Revue* depuis sa fondation. Dès l'origine il avait consenti à faire les sacrifices nécessaires pour assurer son succès, et les conditions qu'il nous a faites ont été telles qu'on doit lui en tenir compte, comme d'une bonne œuvre dont il doit maintenant avoir tout le bénéfice.

R. I. P.